

Les actionnaires de la Société Electrique de l'Our, Société Anonyme, sont invités à

### **l'Assemblée Générale Ordinaire**

qui aura lieu le vendredi, 13 mai 2011 à 11.00 heures **au siège social, 2, rue Pierre d'Aspelt à Luxembourg.**

#### **Ordre du jour**

- 1) Rapport de gestion du conseil d'administration sur l'évolution des affaires en 2010 et la situation de la société ainsi que comptes annuels et comptes annuels consolidés au 31 décembre 2010
- 2) Rapports du réviseur d'entreprises sur les comptes annuels et les comptes annuels consolidés de l'exercice 2010
- 3) Approbation des comptes annuels et des comptes annuels consolidés au 31 décembre 2010
- 4) Répartition du bénéfice de l'exercice 2010
- 5) Décharge à donner aux administrateurs
- 6) Nominations et délégations
- 7) Désignation d'un réviseur d'entreprises pour l'exercice 2011
- 8) Autorisation au conseil d'administration de contracter un emprunt d'un montant de 155.000.000 € en vue de l'extension de la centrale d'accumulation par pompage de Vianden
- 9) Rémunérations des administrateurs
- 10) Divers

Le conseil d'administration rappelle aux actionnaires qu'ils auront à se conformer à l'article 21 des statuts pour pouvoir prendre part à l'assemblée générale. En vertu de cet article, les actions au porteur devront être déposées au plus tard le 6 mai 2011 aux guichets de l'un des établissements désignés ci-dessous:

- 1) DEXIA Banque Internationale à Luxembourg
- 2) BGL BNP Paribas
- 3) Banque et Caisse d'Epargne de l'Etat

Les procurations devront également être parvenues au siège de la société au plus tard le 6 mai 2011.

Luxembourg, le 8 avril 2011

Pour le Conseil d'Administration  
Etienne SCHNEIDER  
Président